

◆ Définitions

- ◆ *Infirmier/infirmière psychiatrique* : personne diplômée d'une école de formation en soins infirmiers reconnue, de niveau universitaire, et ayant suivi une spécialisation en psychiatrie.

Les infirmiers et infirmières psychiatriques ont obtenu l'agrément des autorités compétentes (selon la réglementation en vigueur dans le pays) et travaillent en milieu psychiatrique.

◆ Faits saillants

- ◆ Il y a en moyenne 12,63 infirmiers ou infirmières psychiatriques (écart type 26,58, médiane 2.0) pour 100 000 habitants.
- ◆ Environ 45,7% des pays représentant environ 43,8% de la population mondiale ont accès à moins d'un/e infirmier/infirmière psychiatrique pour 100 000 habitants.
- ◆ Dans la Région de l'Asie du Sud-Est près de 95% de la population ont accès à moins d'un/e infirmier/infirmière psychiatrique pour 100 000 habitants. Dans la Région de la Méditerranée orientale, plus de 73% de la population ont accès à moins d'un/e infirmier/infirmière psychiatrique pour 100 000 habitants.
- ◆ La médiane en ce qui concerne le nombre d'infirmiers/infirmières psychiatriques dans la Région de l'Asie du Sud-Est est de 0,16 pour 100 000 habitants alors que ce chiffre est de 27,5 pour 100 000 habitants dans la Région européenne. Les infirmiers/infirmières psychiatriques sont inégalement répartis sur le territoire des Régions. Il y a environ 7955

infirmiers/infirmières psychiatriques pour 485 millions d'habitants dans la Région de la Méditerranée orientale contre 285 604 infirmiers/infirmières psychiatriques pour 841 millions d'habitants dans la Région européenne.

- ◆ La médiane varie de 0,16 pour 100 000 habitants dans les pays à revenu faible, à 33,5 pour 100 000 habitants dans les pays à revenu élevé.
- ◆ Plus de 93% des pays à revenu faible ont moins de 10 infirmiers/infirmières psychiatriques pour 100 000 habitants, mais aussi un tiers environ des pays à revenu élevé.
- ◆ Il y a 3 infirmiers/infirmières psychiatriques par psychiatre dans la Région des Amériques et dans la Région européenne, alors qu'il y a 8 infirmiers/infirmières psychiatriques par psychiatre dans la Région africaine et dans la Région de l'Asie du Sud-Est.

◆ Limites

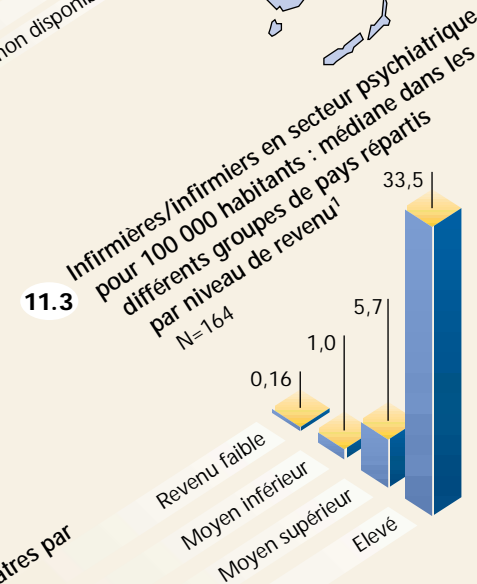
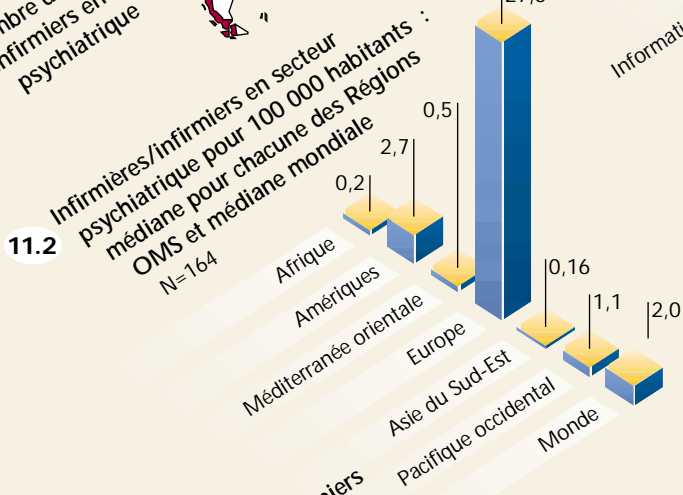
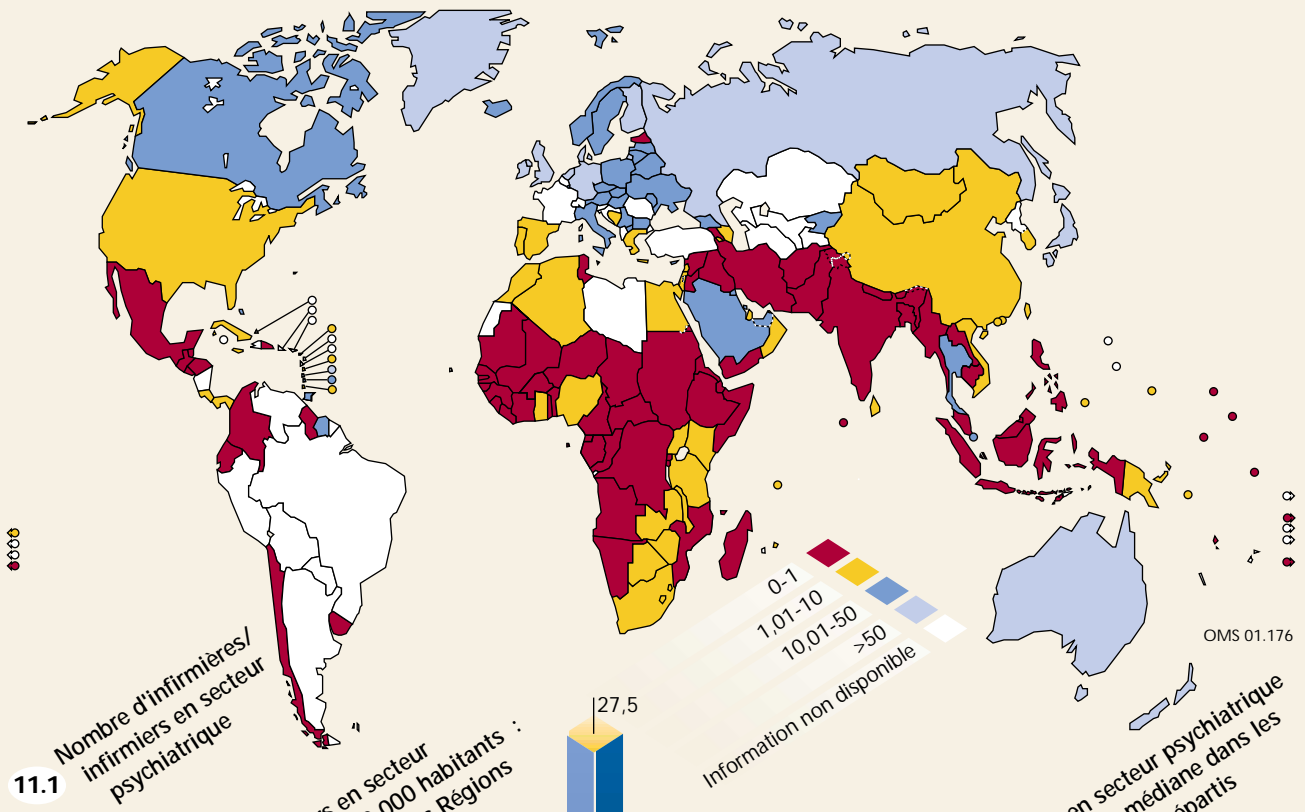
- ◆ Pour certains pays, le total des infirmiers/infirmières psychiatriques peut être inférieur au chiffre fourni étant donné qu'il est possible que ces pays aient déclaré comme infirmiers/infirmières psychiatriques les personnels infirmiers non spécialisés qui travaillent en milieu psychiatrique mais qui n'ont pas reçu de formation en soins infirmiers psychiatriques.

- ◆ Certains pays n'ont pas été en mesure de fournir des données relatives aux infirmiers/infirmières psychiatriques du fait qu'ils ne possèdent pas de registres distincts pour les différents types de personnel infirmier.

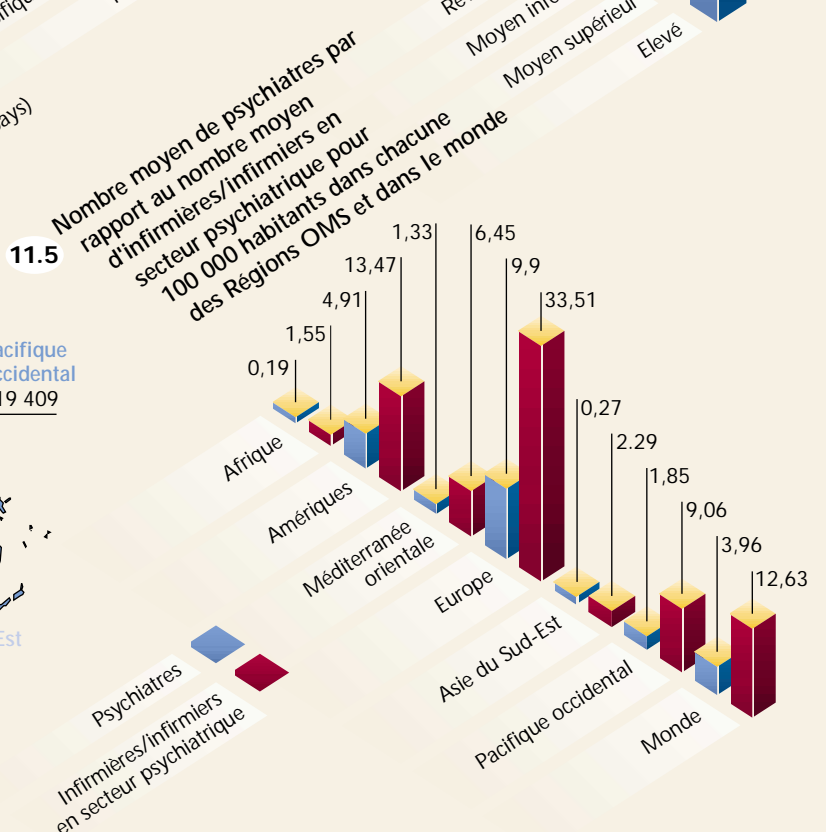
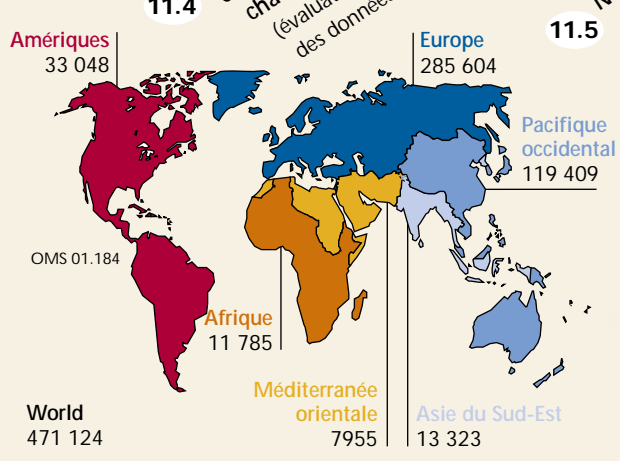
◆ Implications

- ◆ Les infirmiers/infirmières psychiatriques sont des membres importants des équipes de soins de santé mentale. Ce sont également des personnes essentielles pour les soins à domicile. Étant donné l'importance croissante des soins non hospitaliers dans les soins de santé mentale, le besoin d'infirmiers/infirmières psychiatriques ira grandissant.

- ◆ Globalement, le nombre d'infirmiers/infirmières psychiatriques dans la plupart des pays en développement à revenu faible est tout à fait insuffisant.
- ◆ Si de nombreux pays se sont dotés de moyens pour la formation de psychiatres, la mise en place de formation en soins infirmiers psychiatriques a été négligée. Ce manque de moyens de formation constituera un facteur limitatif pour la constitution d'équipes de soins de santé mentale complètes.



11.4 Nombre d'infirmières/infirmiers en secteur psychiatrique dans chacune des Régions OMS (évaluation approximative à partir des données fournies par 164 pays)



¹ Voir page 41

◆ Définitions

- ◆ *Neurologue* : médecin ayant suivi une spécialisation universitaire en neurologie d'au moins deux ans dans un établissement d'enseignement reconnu.
- ◆ *Neurochirurgien* : médecin ayant suivi une spécialisation universitaire en neurochirurgie d'au moins deux ans dans un établissement d'enseignement reconnu.

◆ Faits saillants

- ◆ Le nombre moyen de neurologues pour 100 000 habitants est de 1,99 (écart type 3,6, médiane 0,2).
- ◆ Le nombre moyen de neurochirurgiens pour 100 000 habitants est de 0,48 (écart type 0,7, médiane 0,12).
- ◆ 69% des pays englobant près de 72% de la population mondiale ont moins d'un neurologue pour 100 000 habitants.
- ◆ Près de 88% des pays ont moins d'un neurochirurgien pour 100 000 habitants.
- ◆ La répartition régionale des neurologues et neurochirurgiens est variable. Le nombre de neurologues et de neurochirurgiens dans la Région du Pacifique occidental est très faible. Les médianes pour le nombre de neurologues et de neurochirurgiens sont toutes deux de 0, mais les moyennes s'élèvent à 0,67 et 0,42, respectivement. Les médianes sont également basses dans la Région africaine : 0,02 neurologue et 0,01 neurochirurgien pour 100 000 habitants. Dans la Région de l'Asie du Sud-Est, les médianes pour les deux groupes de spécialistes pour 100 000 habitants sont de 0,02. La distribution moyenne pour 100 000 habitants dans la Région européenne est de 4,25 et de 1,0 pour les neurologues et les neurochirurgiens, respectivement.
- ◆ Les pays à revenu faible ont une distribution moyenne de 0,03 pour les neurologues et de 0,01 pour les neurochirurgiens pour 100 000 habitants.
- ◆ La distribution moyenne pour 100 000 habitants dans les pays à revenu élevé est également faible : 3,0 neurologues pour 100 000 habitants et 1,0 neurochirurgien pour 100 000 habitants.

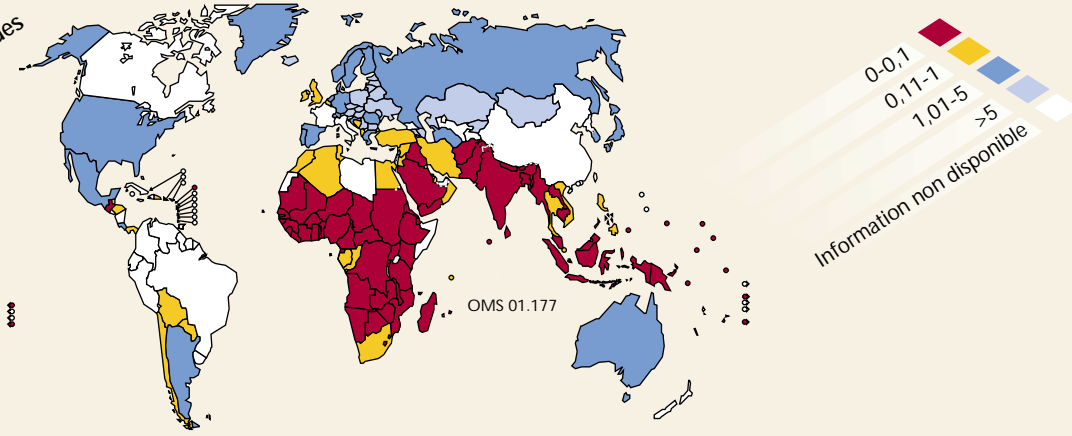
◆ Limites

- ◆ Il est possible que pour certains pays les données concernant les neurologues et les neurochirurgiens du secteur privé ne soient pas exactes.
- ◆ Pour certains pays, les chiffres relatifs aux neurologues et aux neurochirurgiens sont ceux qui ont été fournis par les associations professionnelles. Les neurologues et les neurochirurgiens qui n'appartiennent pas à ces associations ne figurent pas dans ces chiffres.

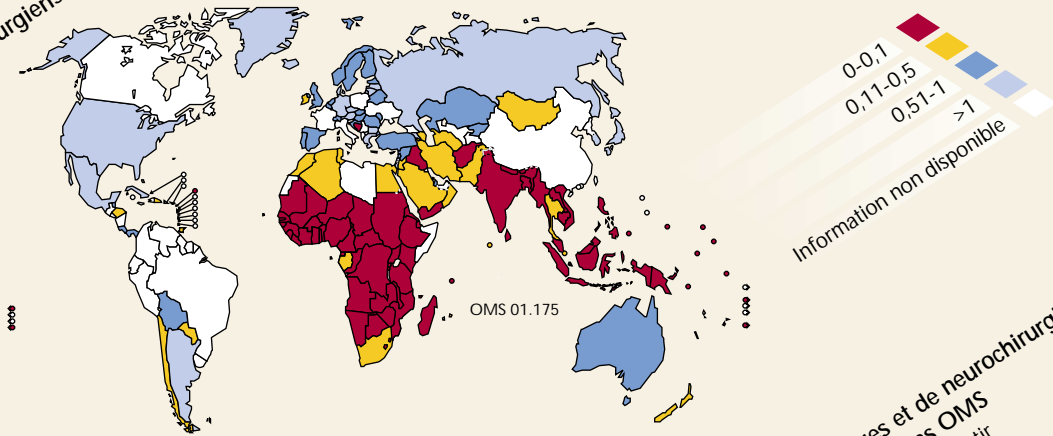
◆ Implications

- ◆ En prenant en charge certains troubles mentaux, les neurologues et les neurochirurgiens complètent souvent les efforts des professionnels de la santé mentale. Certains troubles sont en effet à la frontière entre la psychiatrie et la neurologie, alors que d'autres nécessitent des spécialistes de chacun des deux domaines. Les neurologues et les neurochirurgiens interviennent également dans la prise en charge de troubles neuropsychiatriques tels que l'épilepsie, la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer, les troubles du mouvement, etc.
- ◆ Les neurologues et les neurochirurgiens sont en nombre tout à fait insuffisant dans la plupart des pays.
- ◆ Dans certains pays, en raison du manque de neurologues et de neurochirurgiens, les psychiatres se trouvent contraints de prendre en charge les malades atteints de troubles neurologiques.
- ◆ Dans les zones dépourvues de professionnels de la santé mentale, les neurologues et les neurochirurgiens (lorsqu'il y en a) fournissent les soins de santé mentale nécessaires.

12.1 Nombre de neurologues

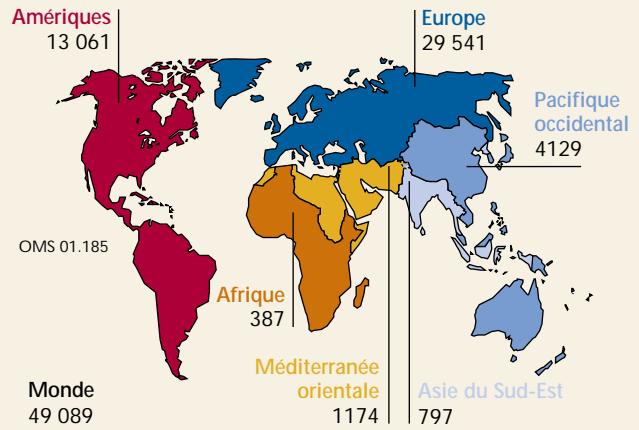
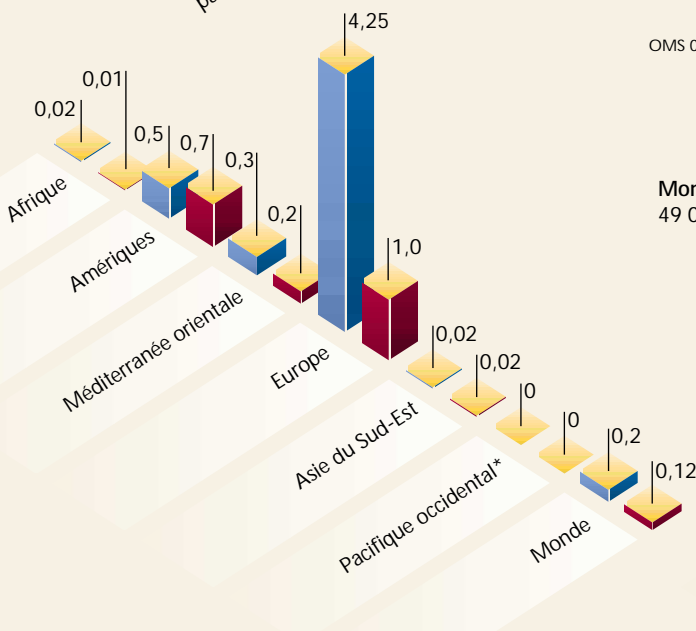


12.2 Nombre de neurochirurgiens



12.4 Nombre de neurologues et de neurochirurgiens dans chacune des Régions OMS (évaluation approximative à partir des données fournies par 152 pays)

12.3 Neurologues et neurochirurgiens pour 100 000 habitants : médiane pour chacune des Régions OMS et médiane mondiale
*La médiane pour la Région du Pacifique occidental est 0 du fait que de nombreux petits pays ne possèdent pas de représentants de ces professions



◆ Définitions

- ◆ *Psychologue intervenant dans le secteur de la santé mentale* : diplômé ayant fait des études de psychologie dans un établissement reconnu, de niveau universitaire et ayant suivi une spécialisation en psychologie clinique. Ce psychologue a reçu

l'agrément des autorités compétentes (selon la réglementation en vigueur dans le pays) et travaille dans le cadre de la santé mentale.

◆ Faits saillants

- ◆ Il y a en moyenne 6,43 psychologues intervenant dans le domaine de la santé mentale pour 100 000 habitants (écart type 16,29, médiane 0,4).
- ◆ Plus de 68% des pays représentant plus de 78% de la population mondiale ont accès à moins d'un psychologue pour 100 000 habitants.
- ◆ Dans les Régions de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Est, 90% de la population ont accès à moins d'un psychologue pour 100 000 habitants. Même dans la Région européenne,

près de la moitié de la population a accès à moins d'un psychologue pour 100 000 habitants.

- ◆ La distribution moyenne pour 100 000 habitants est de 0,02 pour la Région de l'Asie du Sud-Est, 3,0 pour la Région européenne et 2,8 pour la Région des Amériques.
- ◆ La médiane pour les pays à revenu faible est de 0,04 pour 100 000 habitants contre 26,7 pour 100 000 habitants dans les pays à revenu élevé.

◆ Limites

- ◆ Bien que la définition de « psychologue » ait été fournie aux pays, il est possible que certains d'entre eux aient donné au terme un sens plus large, entre autres celui de tous les psychologues du pays, et non pas le sens restreint de tous les psychologues intervenant dans le domaine de la santé mentale.
- ◆ Les données de certains pays n'ont pas pu être analysées parce que ceux-ci n'ont pas été en mesure de fournir une décomposition du total des psychologues dans le pays faisant

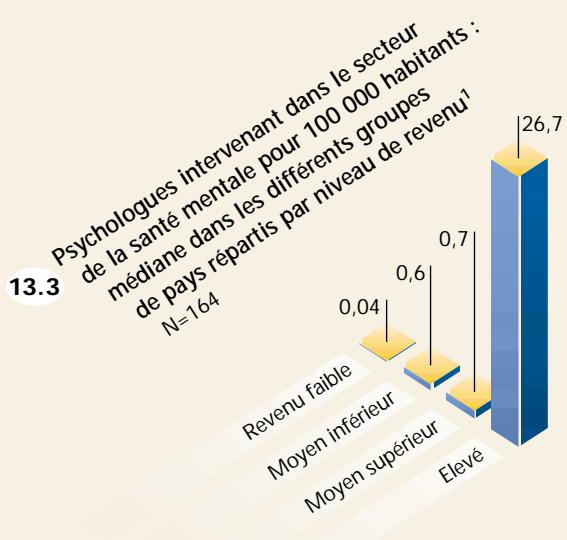
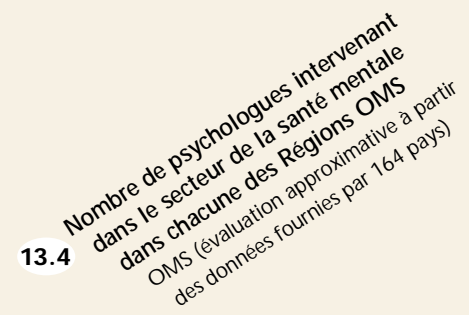
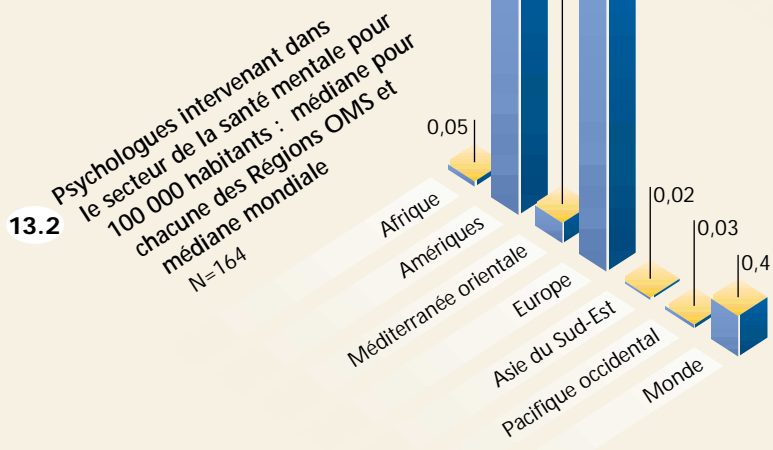
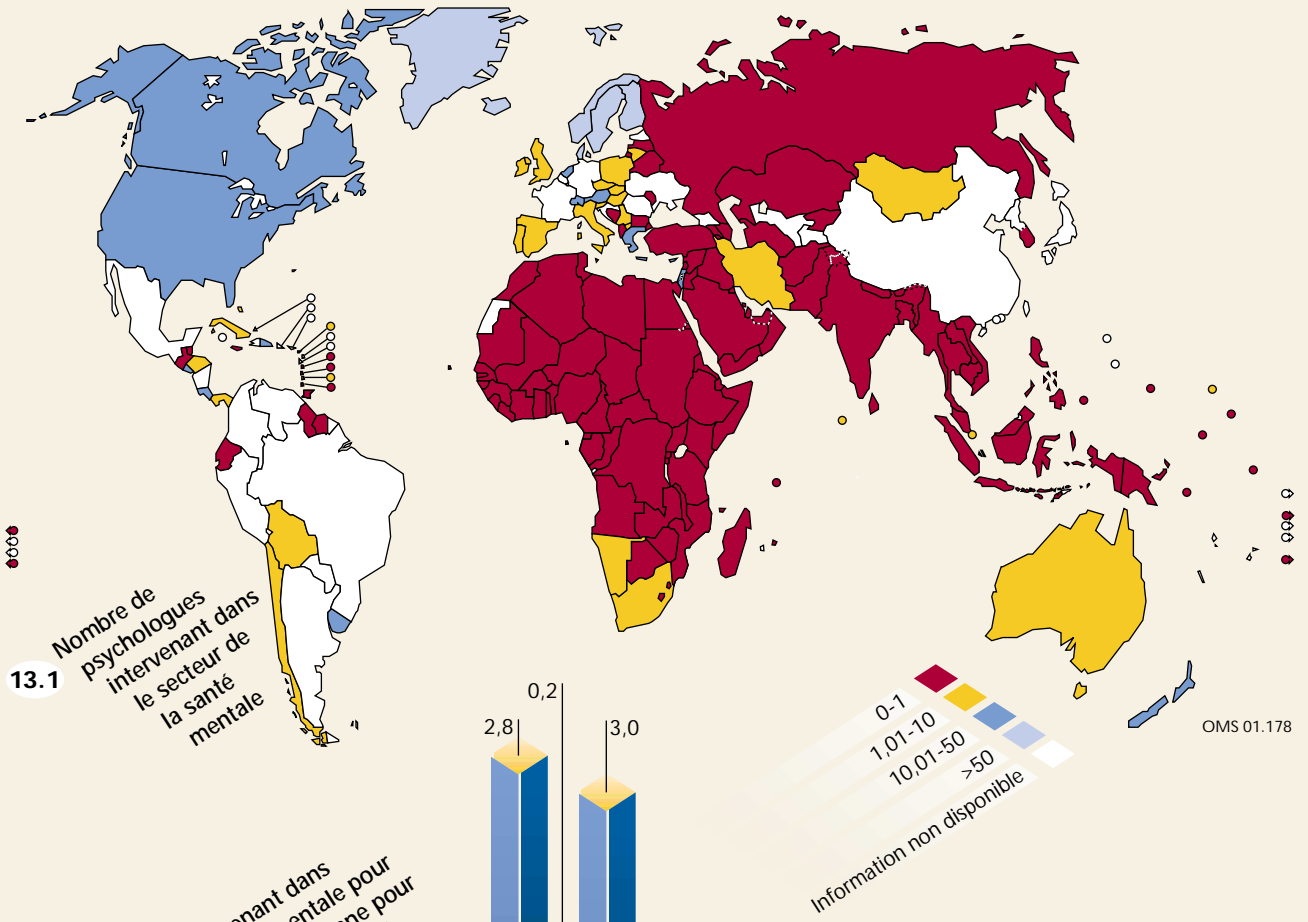
apparaître le total des psychologues intervenant dans le domaine de la santé mentale.

- ◆ On ne dispose d'aucune donnée sur le nombre de psychologues pratiquant le diagnostic psychologique et le nombre de psychologues exerçant des activités thérapeutiques ou de réadaptation.

◆ Implications

- ◆ Les psychologues cliniciens ou les psychologues intervenant dans le domaine de la santé mentale sont des membres importants des équipes de soins de santé mentale. Ils y jouent plusieurs rôles : ils posent entre autres les diagnostics et exercent des activités thérapeutiques et de réadaptation.

- ◆ Bien que le nombre de données soit limité, il est clair que le nombre de psychologues intervenant dans le secteur de la santé mentale est insuffisant.
- ◆ De nombreux pays assurent la formation d'un grand nombre de psychologues, mais la plupart d'entre eux n'interviennent pas en santé mentale. Cette situation est peu satisfaisante et doit être améliorée.



¹ Voir page 41